

premiers ministres qui sera aux prises avec des questions politiques dans sa province. D'après la déclaration du ministre, il serait impossible de tenir pareille conférence durant une campagne électorale dans une province.

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, le député me permet-il de lui poser une question?

M. Keays: Assurément.

L'hon. M. Nicholson: Le député n'est-il pas d'avis que six élections provinciales en quatre mois c'est assez exceptionnel pour une aussi courte période.

M. Keays: Oui, cela se voit rarement. Il est rare aussi que tant de problèmes se posent dans le domaine du logement. Je crois qu'il aurait été normal de demander à certains ministres provinciaux d'aider à les régler dans une certaine mesure. Le ministre est responsable du logement et il n'ignore sûrement pas qu'on a prêté une demande accrue entre 1966 et 1970. Pourtant il s'est contenté de tenir des symposiums dans différentes villes du Canada. Il a négligé d'aller au cœur du problème, qui est un problème de financement.

Je le demande au ministre, avons-nous considéré l'industrie de la construction dans la mesure où elle touche l'habitation et les immeubles commerciaux au pays? Deux industries seulement contribuent plus qu'elle au produit national brut. Serait-il plus économique de réduire radicalement les projets d'habitation? De décourager la construction des maisons ou de les rendre inaccessibles aux acheteurs éventuels? De différer les placements des compagnies et de créer ainsi 100,000 chômeurs?

Si on laisse se prolonger la situation actuelle, au moins 100,000 personnes seront sans emploi cet hiver. Il y aura des chômeurs parmi les spécialistes de l'industrie de la construction, qui exige différentes spécialisations. Les intéressés ne pourront attendre que nous ayons élaboré une nouvelle politique du logement ou amorcé de nouvelles entreprises. Ils chercheront de l'emploi dans un autre domaine. Ainsi, quand nous nous serons attaqués sérieusement au problème du logement, les spécialistes ne seront plus là. La situation entraînera une autre majoration des frais de construction.

Qu'allons-nous faire des projets de construction d'établissements commerciaux qu'ont prévus toutes nos villes? Allons-nous contraindre les gens à les retarder de deux ou trois autres années, augmentant ainsi le nom-

bre des chômeurs et portant atteinte à tel point aux industries des services que des milliers d'autres personnes devront retourner chez elles et retirer de l'assurance-chômage? Voilà une considération sur laquelle le gouvernement doit s'arrêter, je pense. L'habitation n'est pas seulement un problème, c'est une crise. Nous le reconnaissons tous. Il crée aussi un problème d'ordre financier. Nous le savons également. Mais trouvons une solution à ce problème, sans quoi la situation financière deviendra beaucoup plus difficile si nous laissons l'industrie de la construction baisser de 20, 30 ou 40 p. 100. Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est six heures?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil en conformité de l'article provisoire 6 (1) et de l'article 15 (4) du Règlement.

(La séance est suspendue à six heures.)

Reprise de la séance

(La séance est reprise à 8 heures.)

M. Keays: Monsieur l'Orateur, à 6 heures, je tentais de bien faire comprendre au gouvernement la nécessité d'une collaboration entre les divers ministères de l'État. Je parlais de la responsabilité du gouvernement qui doit s'assurer que l'industrie de la construction ne souffrira pas de l'augmentation du taux d'intérêt sur les prêts relatifs au logement et mentionnais combien il est important d'assurer à l'industrie de la construction qu'on ne cherche pas à s'en servir comme d'un régulateur économique qu'on pourrait utiliser ou non.

M. l'Orateur: A l'ordre. Cela m'ennuie d'interrompre le député, mais je voudrais signaler aux députés qu'il y a beaucoup de conversations qui se poursuivent à la Chambre et qu'il est difficile de suivre le discours de l'honorable représentant.

M. Keays: Merci, monsieur l'Orateur. J'espère avoir attiré l'attention du gouvernement sur le fait que si chacun s'accorde à reconnaître, à la Chambre, que l'industrie du bâtiment subit une crise, il n'en reste pas moins, cela nous l'admettons aussi, qu'il y a aussi pénurie de fonds hypothécaires. Toutefois, il ne suffit pas, je crois, que nous nous contentions d'admettre l'existence de ces problèmes en ajoutant que nous n'y pouvons rien. Nous avons des devoirs envers ceux qui ont besoin de logement, envers les jeunes familles de ce pays, envers l'industrie du bâ-